

SITUATION ANNUELLE DE FCPR IKDAM I ARRETEE AU 31/12/2012**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2012**

- 1- En exécution du mandat de commissariat aux comptes que vous avez bien voulu nous confier et en application des dispositions du code des organismes de placement, nous avons examiné les états financiers du fonds commun de placement fonds d'amorçage IKDAM I FCP" pour l'exercice clos le 31 décembre 2012.

Ces états financiers relèvent de la responsabilité du gestionnaire. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit.

- 2- Nous avons effectué notre audit conformément aux normes de révision comptable généralement admise en la matière. Il a comporté les contrôles, sondages et autres procédures de vérification que nous avons jugés nécessaires en la circonstance et eu égard aux règles de diligences normales.

Un audit consiste à examiner, par sondage, les éléments justifiant les données contenues dans les états financiers, un audit consiste également à apprécier les principes comptables appliqués et les estimations significatives retenues par la direction, ainsi que la présentation des états financiers pris dans leur ensemble.

Notre audit a été planifié et réalisé en vue d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives et d'obtenir, par conséquent, une base fiable à l'expression de notre opinion.

- 3- Les états financiers ci-joints arrêtés au 31 décembre 2012 font apparaître un total du bilan de 653 470 dinars, un actif net de 580 491 dinars et une perte d'exploitation de 67 205 dinars.

Ces états financiers ont été établis conformément aux dispositions du système comptable des entreprises et notamment les règles de présentation des états financiers et de prise en compte, d'évaluation et de divulgation des opérations découlant des transactions du fonds, telle que énoncées par les normes comptables sectorielles régissant les OPCVM.

OPINION SUR LES ETATS FINANCIERS

- 4- A notre avis, les états financiers ci-joints et auxquels il est fait référence sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle, pour tous les aspects importants, de la situation financière et du patrimoine du "Fonds d'Amorçage IKDAM I FCP" ainsi que du résultat de ses opérations pour l'exercice clos au 31 décembre 2012 en conformité avec les principes comptables généralement admis.

VERIFICATIONS & INFORMATIONS SPECIFIQUES

- 5- Conformément aux dispositions de l'article 3 nouveau de la loi n°94-117 du 14 Novembre 1994 et sur la base de notre examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers, nous n'avons pas relevé d'insuffisances majeures ayant une incidence sur les états financiers et sur notre opinion.
- 6- Conformément aux dispositions de l'article 20 du code des Organisme de Placement Collectif, nous avons examiné les informations données dans le rapport sur la gestion du fonds, mis à la disposition des porteurs de parts.
Ces informations n'appellent de notre part aucune remarque particulière.

AUTRES INFORMATIONS

7- Avertissements

- Le conseil du marché financier attire l'attention des souscripteurs sur les risques spécifiques qui s'attachent au fonds d'amorçage.
- Le conseil du marché financier attire l'attention des souscripteurs du fonds d'amorçage sur le fait que la valeur liquidative peut ne pas refléter dans un sens ou dans l'autre, le potentiel des actifs en porte feuille sur la durée de vie du fonds et ne pas tenir compte de l'évolution possible de leur valeur.

- 8- Les notes jointes aux états de synthèse font partie intégrante des états financiers.

**Le commissaire aux comptes
HAMMI Lotfi**

LOTFI EL HAMMI
Expert Comptable
Membre de l'Ordre
des Experts Comptables
71.235.485 / 71.235.485

IKDAM 1
BILAN AU 31 DECEMBRE 2012
(En Dinars Tunisiens)

<u>ACTIF</u>	<u>NOTES</u>	31/12/2012	31/12/2011
<u>Portefeuille-titres</u>	AC1	653 391,215	739 943,620
Actions, valeurs assimilées et droits rattachés	AC1a	405 141,215	461 693,620
Obligations et valeurs assimilées		248 250,000	248 250,000
Autres valeurs		0,000	30 000,000
<u>Placements monétaires et disponibilités</u>	AC2	78,417	11 330,351
Placements monétaires		0,000	0,000
Disponibilités	AC2b	78,417	11 330,351
<u>Créances d'exploitation</u>	AC3	41 520,375	29 940,975
<u>Provision</u>		-41 520,375	0,000
		<u>0,000</u>	<u>29 940,975</u>
<u>TOTAL ACTIF</u>		653 469,632	781 214,946
<u>PASSIF</u>			
Opérateurs créditeurs	PA1	67 921,941	39 455,737
Autres créditeurs divers	PA2	5 057,188	11404,950
<u>TOTAL PASSIF</u>		72 979,129	50 860,687
<u>ACTIF NET</u>			
<u>Capital</u>	CP1	580 490,503	730 354,259
Somme distribuables			
Sommes distribuables des exercices antérieurs		0,000	0,000
Sommes distribuables de l'exercice		0,000	0,000
<u>ACTIF NET</u>		580 490,503	730 354,259
<u>TOTAL PASSIF ET ACTIF NET</u>		653 469,632	781 214,946

IKDAM 1
ETAT DE RESULTAT AU 31/12/2012
(En Dinars Tunisiens)

	NOTES	31/12/2012	31/12/2011
Revenus d'un portefeuille-titres			<u>0,000</u>
a-Dividendes		0,000	0,000
b-Revenus des obligations et valeurs assimilées		0,000	0,000
c-Revenus des autres valeurs		0,000	0,000
Revenus des placements monétaires	PR1	<u>11 663,236</u>	<u>12 713,244</u>
		-----	-----
<u>TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS</u>		<u>11 663,236</u>	<u>12 713,244</u>
		=====	=====
Charges de gestion des placements	CH1	(29 717,112)	(37 389,101)
		-----	-----
<u>REVENU NET DES PLACEMENTS</u>		<u>-18 053,876</u>	<u>-24 675,857</u>
		=====	=====
Autres produits		0,000	0,000
Autres charges	CH2	(49 151,233)	(6 158,484)
		-----	-----
<u>RESULTAT D'EXPLOITATION</u>		<u>-67 205,109</u>	<u>-30 834,341</u>
		=====	=====
Régularisation du résultat d'exploitation		0,000	0,000
SOMME DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE			
Régularisation du résultat d'exploitation (Annulation)		0,000	0,000
Variation plus au moins values potentielles/titres	CP1	-78 428,037	-74 343,670
Plus au moins values/cessions de titres		-4 183,408	0,000
Frais de négociation		-47,202	0,000
RESULTAT NET DE LA PERIODE		<u>-149 863,756</u>	<u>-105 178,011</u>

IKDAM 1
VARIATION DE L'ACTIF AU 31 DECEMBRE 2012
(En Dinars Tunisiens)

	31/12/2012	31/12/2011
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	-149 863,756	-105 178,011
a- Résultat d'exploitation	-67 205,109	-30 834,341
b- Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	-78 428,037	-74 343,670
c- Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	-4 183,408	0,000
d- Frais de négociation	-47,202	0,000
DISTRIBUTION DE DIVIDENDES		
TRANSACTION SUR LE CAPITAL		
a- souscriptions		
Capital		
Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice		
Droits d'entrée		
b- Rachats		
Capital		
Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice		
Droits d'entrée		
VARIATION DE L'ACTIF NET	-149 863,756	-105 178,011
Actif Net		
a- En début d'exercice	730 354,259	835 532,270
b- En fin d'exercice	580 490,503	730 354,259
Nombre d'actions (ou de parts)		
a- En début d'exercice	10 000,000	10 000,000
b- En fin d'exercice	10 000,000	10 000,000
VALEUR LIQUIDATIVE	58,049	73,035
TAUX DE RENDEMENT ANNUEL	-20,52%	-12,58%

Fonds d'amorçage IKDAM 1
NOTES AUX ETATS FINANCIERS
Exercice clos le 31 Décembre 2012

1- Présentation du fonds d'amorçage IKDAM 1

Le fonds d'amorçage IKDAM 1, régi par la loi n°2005-58 du 18 Juillet 2005, est constitué à l'initiative de la société IKDAM GESTION au mois d'Avril 2007, entre les quatre SICAR :

- la SODINO ;
- la SODIS ;
- la FRDCM ;
- la SIDCO.

Chacune de ces sociétés, détient 25% des parts d'une valeur nominale de 100 Dinars chacune.

Le montant total souscrit à la constitution s'élève à 1 000 000 Dinars. (Soit 10 000 parts X 100 DT)

Le gestionnaire du fonds est la société IKDAM GESTION. Le dépositaire du fonds est la Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises.

IKDAM I a obtenu l'agrément du Conseil du marché financier en date du 31 Juillet 2006 sous le n°31/2006.

2- Référentiel d'élaboration des états financiers

Les états financiers arrêtés au 31/12/2012 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie et notamment la NCT n°16 relative à la présentation des états financiers des OPCVM. Les états financiers d'IKDAM I comprennent :

- le bilan ;
- l'état de résultat ;
- l'état de variation de l'actif net ;
- les notes aux états financiers.

3- Présentation du système comptable

La comptabilité d'IKDAM I est tenue au moyen informatique permettant notamment la préparation des documents suivants :

- journaux des écritures comptables ;
- Grand-livre des comptes ;
- Balance générale ;
- Etats financiers.

4- Principes comptables appliqués

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

4-1 Exercice comptable

L'exercice comptable commence le 1er Janvier et se termine le 31 Décembre.

4-2 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital. Cependant, ils apparaissent comme composante du résultat net de l'exercice sous la rubrique « Frais de négociation ».

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon pour les titres admis à la cote et au moment où le droit au dividende est établi pour les titres non admis à la cote. Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

4-3 Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur boursière de fin d'exercice pour les titres admis à la cote. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur du marché applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote correspond au cours en bourse à la date du 31 Décembre ou à la date antérieure la plus récente.

4-4 Evaluation des autres placements

Les placements en obligations et valeurs similaires admis à la cote sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché, soit le cours moyen pondéré à la date du 31 Décembre ou à la date antérieure la plus récente. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Les dividendes sont pris en compte dans le résultat à la date du détachement du coupon.

Les placements en obligations et valeurs similaires non admis à la cote demeurent évalués à leur prix d'acquisition.

Les intérêts sur les placements en obligation et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

4-5 Cession des placements :

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

5- Notes sur les éléments du bilan et de l'état de résultat

AC1- PORTEFEUILLE - TITRES

AC1a- *ACTIIONS, VALEURS ASSIMILEES ET DROITS RATTACHES : 653 391,215 DT*

Le solde de cette rubrique s'analyse comme suit:

Désignation du titre	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2012	Moins value latente	% Actif net
Action, Valeurs assimilées et droits rattachés	78 228	627 455,632	405 141,215	-222 314,417	
<u>Actions admises à la cote</u>					
	23 870	83 875,632	34 134,100	-49 741,532	
Actions société TUNIS AIR *	23 870	83 875,632	34 134,100	-49 741,532	
<u>Actions non admises à la cote</u>					
♦Actions					
Actions société MICROPIXEL	11 760	117 600,000	111 415,554	-6 184,446	19,19%
POWER MIN	4 700	47 000,000	18 603,813	-28 396,187	3,20%
NTMIDIA SA	5 500	55 000,000	36 385,280	-18 614,720	6,27%
MEZRI TERMO	6195	61 950,000	-	-61 950,000	0%
F.B.L	14 588	145 880,000	115 567,646	-30 312,354	19,91%
G P G	8 190	81 900,000	56 534,822	-25 365,178	9,74%
Redece Energy	175	1 750,000	-	-1 750,000	0%
ECT	3 250	32 500,000	32 500,000	-	5,60%
Obligations et Valeurs assimilées					
<u>Obligations non admises à la cote</u>					
	24 825	248 250,000	248 250,000	-	42,76%
♦Obligations :					
ECT	11 500	115 000,000	115 000,000		19,81%
Redece Energy	13 325	133 250,000	133 250,000		22,95%
TOTAL		875 705,632	653 391,215	-222 314,417	106,67%

- 1- Les moins-values constatées sur les actions de la société MICROPIXEL, de la société POWER MIN, de la société F.B.L, de la société GPG et celles de la société REDUCE ENERGY ont été estimées sur la base des états financiers arrêtés au 31/12/2011.

AC2- PLACEMENTS MONETAIRES ET DISPONIBILITES : 78,417 DT

AC2b- DISPONIBILITES :

Le solde de cette rubrique s'analyse comme suit:

En Dinars Tunisiens

	31/12/2012	31/12/2011	VARIATION
B.F.P.M.E	100,336	2 695,472	-2 595,136
COMPTE DE PLACEMENT (BIAT B5681605)	0,000	9 000,000	-9 000,000
FINACOR LIQUIDITE	-21,919	-365,121	343,202
	78,417	11 330,351	-11 251,934

AC3- CREANCES D'EXPLOITATION 41 520,375DT

Le solde de cette rubrique totalement provisionné s'analyse comme suit:

INTERETS SUR OBLIGATIONS ET CCA AU PROFIT DES PROMOTEURS

TABLEAUX DES OBLIGATIONS ET CCA EMIS AU PROFIT DES PROMOTEURS

PROMOTEUR	NATURE	MONTANT	DATE DE JUISSANCE	TAUX D'INTERET	31/12/2012	31/12/2011	VARIATION
ECT	OCA	100 000	01/06/2010	6%*0.8	12 401,096	7 601,096	4 800,000
REDUCE ENER	OCA	50 000	01/04/2010	6%*0.8	6 601,644	4 201,644	2 400,000
REDUCE ENER	OCA	83 250	01/10/2010	6%*0.8	8 988,263	4 992,263	3 996,000
ECT	OCA	15 000	02/02/2011	6%*0.8	1 374,904	654,904	720,000
F.B.L	CCA	50 000	01/06/2009	8%*0.8	4 107,398	4 107,398	0,000
F.B.L	CCA	90 000	01/10/2009	8%*0.8	6 658,358	6 658,358	0,000
GPG	CCA	10 000	01/12/2010	8%*0.8	0,000	0,000	0,000
ECT	CCA	30 000	11/04/2011	8%*0.8	1 388,712	1 388,712	0,000
					41 520,375	29 604,375	11 916,000

PROVISION
NET

- 41 520,375
0,000

PA1- OPERATEURS CREDITEURS : 67 921,941 DT

Le solde de cette rubrique s'analyse comme suit:

En Dinars Tunisiens

	31/12/2012	31/12/2011	VARIATION
IKDAM GESTION	66 221,031	36 237,186	29 983,845
DEPOSITAIRE (B.F.P.M.E)	915,309	2 469,074	-1 553,765
CMF	785,601	749,477	36,124
	67 921,941	39 455,737	28 466,204

PA2- AUTRES CREDITEURS : 5 057,188 DT

Le solde de cette rubrique s'analyse comme suit:

En Dinars Tunisiens

	31/12/2012	31/12/2011	VARIATION
Etat Retenue à la source	0,000	6 217,950	-6 217,950
Créditeurs factures non parvenues	5 057,188	5 187,000	-129,812
	5 057,188	11 404,950	-6 347,762

CP1- CAPITAL: 580 490,503 DT

Le solde de ce compte s'analyse comme suit :

En Dinars Tunisiens

	31/12/2012	31/12/2011	VARIATION
Capital social	1 000 000,000	1 000 000,000	0,000
Résultats Reportés	-127 887,206	-97 052,865	-30 834,341
Résultat d'exploitation	-67 205,109	-30 834,341	-36 370,768
Frais de Négociation	-1 707,955	-1 660,753	-47,202
Moins-Value de réévaluation sur actions cotées	-49 741,532	-47 228,780	-2 512,752
Moins-Value réalisées sur actions cotées	-394,810	3 788,598	-4 183,408
Moins-Value sur actions non cotées	-172 572,885	-96 657,600	-75 915,285
	580 490,503	730 354,259	-149 863,756

Le capital souscrit, à la constitution, est composé de 10 000 parts de 100 Dinars chacune souscrites à égalité par les quatre sociétés :

- la SODINO ;
- la SODIS ;
- la FRDCM ;
- la SIDCO.

Aucun mouvement sur le capital n'est enregistré au cours de l'exercice.

PR1- REVENUS DES PLACEMENTS MONETAIRES : 11 663,236 DT

Le solde de cette rubrique s'analyse comme suit:

	En Dinars Tunisiens		VARIATION
	31/12/2012	31/12/2011	
Intérêts sur comptes des dépôts et des obligations et CCA	11 663,236	12 713,244	-1 050,008
	11 663,236	12 713,244	-1 050,008

CH1- CHARGES DE GESTION DES PLACEMENTS : 29 717,112 DT

Le solde de cette rubrique s'analyse comme suit:

	31/12/2012	31/12/2011	VARIATION
Rémunération du gestionnaire	28 801,800	36 237,486	-7 435,686
Rémunération du dépositaire	915,312	1 151,615	-236,303
	29 717,112	37 389,101	-7 671,989

CH2- AUTRES CHARGES : 49 151,233 DT

Le solde de cette rubrique s'analyse comme suit:

	En Dinars Tunisiens		VARIATION
	31/12/2012	31/12/2011	
Services bancaires et assimilés	883,792	300,607	583,185
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	5 789,072	5849,580	-60,508
Redevance du Conseil du Marché Financier	532,577	8,297	524,280
Autres Impôts et taxes (Pénalités de retard)	425,417	0,000	425,417
Dotations aux Provisions sur Intérêts à Recevoir	41 520,375	0,000	41 520,375
	49 151,233	6 158,484	42 992,749

ANNEXE I

Rémunération

Actif net:			580 490,503
Réintégration Rémunérations:			
➤ IKDAM GESTION			28 801,800
➤ BFPME			915,312
Actif net avant rémunération	(A)	=	610 207,615
Rémunération : IKDAM GESTION			
Montant hors-taxe :	610 207,615 X 4%	=	24 408,305
TVA :	24 408,305 X 0,18	=	4 393,495
	Total TTC (B)	=	28 801,800
Rémunération BFPME			
	610 207,615 X 0,15% TTC (C)	=	915,312
ACTIF NET	A-(B+C)	=	580 490,503